

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	27/05/2025	L'an deux mil vingt-cinq, le mardi trois juin, à 19h00 Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Conseillers en exercice	11	
Présents	8	
Absents	3	
Pouvoirs	0	

Présents : François GRANDEMANGE, Christian SAGET, Mélanie OSSANT, Nicole ROYER, Jean-Claude VAUGUET, Sylviane GRANDEMANGE, Sylvain DOLIVET, Séverine GRANDEMANGE.

Absents : Valérie DION, Ludovic ROUABLÉ, Kévin ROSIER.

Mélanie OSSANT a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0

DCM 12-2025 TRAVAUX A LA MAIRIE – REMPLACEMENT DES MENUISERIES

Monsieur le Maire rappelle que des crédits ont été inscrits au budget primitif afin de changer les menuiseries de la mairie. Ce changement permettrait de réaliser des économies d'énergie. Cette opération a fait l'objet de demandes de subventions auprès des services de l'état et du conseil départemental.

Il propose de retenir l'offre de la société Damien Richer pour un montant de 28 374,06 € TTC.

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **DECIDE** de retenir la proposition de la société Damien Richer pour un montant de 28 374,06 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

François GRANDEMANGE



Vu sa transmission en s/Préfecture
le _____
Affiché le _____

AGEDI
Dépôt Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/06/2025
037-213700826-20250603-DCM_12_2025-DE